



**PRÉFET  
DU GARD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CABINET DU PREFET  
Bureau de la Représentation de l'Etat**

Nîmes, le **5** 1 DEC. 2020

**Le Préfet du Gard**

à

**Mesdames et Messieurs les Maires du département**

**En communication à :**

- Monsieur le Sous-Préfet d'Alès
- Madame la Sous-Préfète de Le Vigan

**Objet :** Cérémonie d'Hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

**PJ :** Message de Mme G. DARRIEUSSECQ

La journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie a été fixée par décret au 5 décembre de chaque année. Les cérémonies que des associations pourraient organiser, en relation avec la guerre d'Algérie, à d'autres dates, n'auraient qu'un caractère associatif.

La date du 5 décembre renvoie à l'hommage solennel rendu en décembre 2002 par le chef de l'Etat, lors de l'inauguration du Mémorial national dédié aux « morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Je vous demande de procéder dans le respect des mesures de distanciations sociales et des gestes barrières, à l'organisation des cérémonies proprement dites dans vos communes ainsi qu'aux autres formes de manifestations du souvenir : fleurissement des monuments aux morts, des stèles commémoratives et des carrés militaires.

Conformément aux indications de Madame la Ministre Déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, je procéderai en présence des seuls Maire de Nîmes, parlementaires, présidents du conseil régional, départemental et de la communauté d'agglomération, à un dépôt de gerbe au monument aux morts. Un seul porte-drapeau sera présent, la cérémonie ne sera pas ouverte au public.

A cette occasion, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés le **samedi 5 décembre 2020** aux couleurs nationales.

  
Didier LAUGA